

Victor Future Series Nouvelle-Aquitaine

Charte du bénévole

La ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton organise du 4 au 7 juillet 2024 le VICTOR Future Series Nouvelle-Aquitaine 2023, une compétition labellisée Badminton Europe, qui se tiendra à la salle Bellegrave de Pessac. Cette compétition se veut responsable, c'est-à-dire qu'elle respectera les priorités liées au développement durable. La présente charte précise les engagements du bénévole et du Comité d'Organisation du Future Series Nouvelle-Aquitaine

Article 1 : Définition

Le bénévole est un membre de l'organisation du Future Series Nouvelle-Aquitaine. Il s'engage librement et sans rémunération, à occuper des missions prédéfinies qu'il accepte.

Article 2 : Engagements du Comité d'Organisation du Future Series Nouvelle-Aquitaine

Le Comité d'Organisation s'engage à :

1. Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
2. Mettre à disposition une personne spécifique pour la gestion des bénévoles qui sera à l'écoute des questions et des demandes et qui y répondra.
3. Adresser au bénévole un planning indiquant les plages horaires de mission et de repos en fonction de sa mission.
4. Organiser avec des responsables de l'organisation (chefs de secteurs) une formation nécessaire au bénévole pour mener à bien sa mission.
5. Remettre au bénévole une tenue qu'il portera lors de l'événement et qu'il pourra conserver à la fin de l'événement.
6. Prendre en charge les repas du bénévole pendant sa mission selon les procédures définies préalablement par le Comité d'Organisation.
7. Prendre en charge le transport et éventuellement l'hébergement du bénévole selon les procédures définies préalablement par le Comité d'Organisation.
8. Organiser des moments de partage et d'échange entre les différentes équipes et l'organisation, le tout dans une ambiance conviviale.
9. Sensibiliser à la prise en compte du développement durable, et à l'ensemble des actions d'organisation et de déroulement du Future Series Nouvelle-Aquitaine.
10. D'assurer la sécurité et la santé du bénévole dans le cadre de sa mission.

Article 3 : Engagements du bénévole

Le bénévole s'engage à :

1. Accomplir la ou les missions qui lui est/seront confiées avec application, sérieux, loyauté et discrétion.
2. Respecter l'organisation et le fonctionnement du Comité d'Organisation,
3. Revêtir le t-shirt distribué chaque jour par l'organisateur.
4. Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres membres de l'organisation.
5. Respecter les horaires qui lui sont donnés.
6. Informer le responsable des bénévoles en cas de renoncement avant ou pendant le tournoi.

Article 4 : Droit à l'image

Le bénévole, dans le cadre de ses activités sur le Future Series Nouvelle-Aquitaine, peut apparaître sur des photographies ou des images vidéo. Toute personne est propriétaire des droits sur son image. Le bénévole peut refuser l'utilisation de son image en le signalant par mail à l'adresse : future.series@lnaqbad.fr

Article 5 : Sécurité

Le bénévole s'engage à respecter notamment les règles de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur sur les lieux de sa mission. Il veillera notamment à ne pas introduire d'objet ou de produit dangereux par nature ou par destination dans l'enceinte de la salle omnisports Bellegrave.

Article 6 : Respect du développement durable

La ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, recherche, au travers de cette compétition à responsabiliser les pratiquants, le public ainsi que l'équipe d'organisation, au respect du développement durable. La ligue veillera à limiter au maximum l'impact environnemental de cette manifestation, tout en développant sa dimension sociale et économique.

Le Comité d'Organisation s'engage à apporter aux bénévoles les éléments d'informations nécessaires, notamment au travers de communications internes et de formations générales, pour adopter des comportements respectueux de l'environnement et permettre aux bénévoles d'informer et d'orienter au mieux les publics (spectateurs, médias, partenaires, délégations, prestataires, ...) vers les bons gestes écoresponsables.